

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Le Canton de Vaud offre la possibilité d'ouvrir un dossier électronique du patient directement en pharmacie**

**Désormais, la population vaudoise peut bénéficier d'une aide dans des pharmacies pour ouvrir gratuitement un dossier électronique du patient (DEP) hébergé sur les plateformes CARA et ABILIS. Le Canton de Vaud renforce ainsi son dispositif de guichets, déjà présents au sein des hôpitaux du Canton et des réseaux de santé.**

Pour faciliter l'ouverture d'un dossier électronique du patient, le Canton de Vaud élargit l'offre de lieux proposant un accompagnement individualisé et confidentiel aux personnes souhaitant se doter de cet outil. Le DEP est un recueil d'informations de santé en ligne, gratuit pour la population vaudoise. Ce dossier sert de fil rouge entre les professionnels de santé et les patients, en facilitant l'échange d'informations et la coordination des soins. Il est la propriété du patient qui décide quels professionnels il autorise à le consulter.

Actuellement, les personnes souhaitant ouvrir un DEP peuvent se rendre à l'un des guichets mis en place par le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) au sein des hôpitaux ou dans les réseaux de santé régionaux. Pour celles et ceux qui le souhaitent, il est possible de faire cette [démarche en ligne via son smartphone](#).

« Pour le Canton de Vaud, la plus-value du DEP est une évidence. Il offre une réelle possibilité aux patients d'être pris en compte en tant qu'interlocuteurs et de jouer un rôle plus actif dans leur santé » souligne Rebecca Ruiz, Conseillère d'Etat et cheffe du DSAS.

Soutien financier pour les pharmacies participantes

Désormais, toute personne domiciliée dans le Canton de Vaud peut aussi s'adresser à l'une des officines listées sur le site de la [Société vaudoise de pharmacie](#) (SVPh). Dans le cadre de ce projet, mené jusqu'à fin 2024, le Canton de Vaud soutient l'ouverture de chaque dossier. « La SVPh est consciente de l'intérêt de la transmission des informations via le DEP. Elle veut soutenir l'adoption du DEP par les patients et les professionnels en participant à l'ouverture des dossiers », indique son président,

Christophe Berger.

Les personnes qui ouvrent un DEP en pharmacie pourront choisir entre le DEP de CARA ou d'ABILIS. Le DEP CARA est géré par la plateforme de santé numérique de l'association éponyme, constituée par les des cantons de Fribourg, Genève, Jura, Valais et Vaud. Le DEP d'Abilis est géré par l'Ofac, la coopérative professionnelle des pharmaciens suisses.

Pour bénéficier de cette prestation, il suffit de prendre rendez-vous dans l'une des pharmacies participantes, de disposer d'une carte d'identité valable, et de posséder un téléphone qui permet de recevoir des mails et des sms. Des informations sur le DEP sont disponibles sur le site du Canton de Vaud ([www.vd.ch/dep](http://www.vd.ch/dep))

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 26 mars 2024

### **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DSAS, Rebecca Ruiz, conseillère d'Etat,

[079 783 25 89](tel:0797832589)

Christophe Berger, Président SVPH,

[079 346 44 68](tel:0793464468)